

## Prise de position: Mobilité

### Contexte

Dans la déclaration de Bologne de 1999 déjà, la mobilité a été désignée comme but à atteindre: „Promotion of mobility by overcoming obstacles to the effective exercise of free movement“. <sup>1</sup> Cette intention fut concrétisée en avril 2009 lors de la conférence des ministres européens de l'éducation à Louvain: d'ici 2020, 20% des diplômés devraient avoir effectué un échange durant leurs études. <sup>2</sup>

Bien que les facultés de médecine suisses aient répété à plusieurs reprises qu'elles souhaitent promouvoir et encourager la mobilité, nous sommes en Suisse encore malheureusement loin de ce but. La **swimsa** a été informée de plusieurs cas où différentes facultés ont rendu la mobilité de leurs étudiants difficile, voire impossible par des obstacles bureaucratiques. Le nombre limité de places est souvent donné comme motif de refus. Compte tenu du fait que chaque année, quelques étudiants arrêtent les études, ne réussissent pas les examens ou font une année de pause, cet argument est futile. S'ajoute à cela le fait que si la mobilité est augmentée dans toutes les universités, des étudiants devraient intégrer et quitter chaque faculté. Il en découle qu'un équilibre devrait avoir lieu et que le nombre total d'étudiants dans une faculté devrait rester constant.

### Demands

Pour les raisons mentionnées plus haut, la **swimsa** demande:

- Plus de transparence durant tout le processus. Nous demandons en particulier que les facultés publient sur leur site les délais, personnes de contact et critères d'acceptation pour leurs programmes de mobilité.
- Des délais homogènes pour toute la Suisse.
- Pour chaque faculté, une mobilité de 5% d'ici les deux prochaines années.

### Discussion

La société actuelle est mobile; c'est un fait. Un échange national ou international est ainsi très important pour l'entrée dans la vie active. Ceux qui souhaitent faire carrière sans avoir changé plusieurs fois de régions durant leurs études ou formation postgraduée sont regardés de travers. Un échange n'a pas que des conséquences pour le curriculum vitae; il encourage également l'acquisition de diverses aptitudes et pousse au développement de la personnalité. Les connaissances en langues acquises et un horizon culturel élargi sont d'une grande importance, en particulier dans les métiers de la santé. Enfin, et non des moindres, cette flexibilité qu'on juge si urgent d'acquérir est également encouragée. Des médecins avec une expérience aussi large représentent un atout pour le système de santé suisse.



Swiss Medical Students' Association  
Verband Schweizer Medizinstudierender  
Association Suisse des Etudiants en Médecine  
Associazione degli Studenti di Medicina Svizzeri

Les avantages de la mobilité sont évidents et ont été reconnus.<sup>1,2</sup> C'est ainsi que les facultés suisses justifient leur intérêt pour la mobilité et manifestent l'intention de la promouvoir.

Entre le désir et la réalité persiste cependant actuellement encore un écart important. Les étudiants souhaitant partir en mobilité se voient mettre de nombreux bâtons dans les roues. Ceci débute par une odyssée dans la faculté jusqu'à avoir trouvé la personne responsable, pour butter ensuite sur des obstacles formels et enfin aboutir à délais non réalistes. Si ces obstacles sont franchis, la déclaration que „malheureusement aucune place d'études ne peut être offerte“ s'ensuit souvent. Quand bien même elle est justifiée, c'est par le prétexte de manque de places.

En premier lieu, nous demandons ainsi plus de transparence dans le processus de sélection. Sur le site de la faculté, il doit être clairement indiqué qui est responsable de la mobilité nationale et internationale et quels sont les délais à respecter. Il doit ensuite être clairement formulé quelles conditions doivent être remplies pour qu'un changement de faculté ou un échange soit possible. En cas de refus, les raisons d'une décision négative devraient être communiquées.

Le procédé est différent dans chaque faculté, comme le sont les délais à respecter. On apprend mi-janvier à Berne qu'une année Erasmus est acceptée alors qu'il faut attendre jusqu'à début juillet à Bâle. Et à Zurich, il faut prier pour que la bureaucratie des universités partenaires fonctionne. Les délais pour les semestres d'échanges dans une université suisse ou pour un changement de faculté sont encore plus compliqués et opaques.<sup>3</sup> Il en découle qu'en cas de réponse négative, il est dans la plupart des cas trop tard pour postuler pour une autre forme de mobilité. C'est pour cette raison que nous demandons des délais uniformes pour toute la Suisse.

A la conférence de Louvain, les ministres de l'éducation se sont mis d'accord sur l'objectif d'atteindre 20% de mobilité d'ici 2020. Ce but est digne d'éloges, mais également très ambitieux. A l'exception de la faculté de Lausanne qui affiche un taux de mobilité mérite d'être mentionné, les étudiants en médecine suisses mobiles se laissent compter sur les doigts d'une main. C'est la raison pour laquelle une première étape serait de fixer 5% de mobilité dans chaque faculté d'ici les deux prochaines années. Pour un nombre moyen de diplômés de 140 par année, ceci signifie 7 personnes par an. Il s'agit donc d'un nombre tout à fait raisonnable qui ne devrait pas poser de grandes difficultés. Car si la mobilité est encouragée dans toutes les universités suisses, aucune université ne devrait être surchargée avec d'avantages d'étudiants, car alors un équilibre s'établira. Ceci peut fonctionner à conditions que les facultés collaborent et qu'elles soutiennent et encouragent activement leurs étudiants dans leur démarche.

## Sources

1. The Bologna Declaration of 19 June 1999
2. Communiqué of the Conference of European Ministers Responsible for Higher Education, Leuven and Louvain-la-Neuve, 28-29 April 2009
3. Les sites web des facultés de médecine en Suisse, état du 15.02.2011